

Installation officielle du nouveau Conseil municipal des enfants (CME)

Le 22^e mandat du Conseil municipal des enfants va débiter, pour 18 mois d'engagement citoyen. *Ce samedi 16 novembre à 10h au Complexe de la Doller aura lieu l'installation de ce nouveau CME. Ces nouveaux conseillers municipaux enfants ont été élus lors des élections des 14 et 15 octobre derniers.*

Le nouveau mandat du CME fait suite aux élections qui se sont déroulées dans les écoles mulhousiennes :

- Nombre de candidats : environ 200 candidats
- Nombre d'électeurs : 1 598
- 55 enfants élus : il y a 2 ou 3 suppléants par école
- Nombre de filles et nombre de garçons : 34 filles et 21 garçons
- Nombre d'écoles représentées : 26 écoles

Une campagne électorale a été menée dans chaque école et les candidats ont présenté une profession de foi retraçant les projets qu'ils souhaitent mener durant leur mandat.

Qu'est-ce que le Conseil municipal des enfants ?

Inscrit dans le parcours citoyen de la politique jeunesse municipale, le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance consultative créée en 1989. Ses objectifs sont de :

- consulter les enfants, les écouter et faciliter leur expression au sein de la Ville ;
- créer un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'éducation civique ;
- permettre aux enfants de proposer et de mettre en œuvre des actions d'intérêt général.

Le CME est une assemblée de 55 conseillers élus en classe de CM1, qui travaille en commissions durant 18 mois pour proposer des projets soumis à Michèle Lutz, Maire de Mulhouse et aux élus délégués : Ayoub Bila, adjoint délégué à l'enfance et à la jeunesse et Aya Himer, conseillère municipale déléguée à l'animation du CME.

Quel est son fonctionnement ?

Le mercredi 27 novembre après-midi se tiendra la première séance de travail de CME. A cette occasion, les nouveaux élus réfléchiront aux thématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler. A l'issue de cette séance, des commissions thématiques seront définies. Chaque enfant rejoindra une commission, en fonction du thème et de ses disponibilités.

L'an dernier, 5 thématiques avaient été retenues par les conseillers municipaux enfants :

- Vie dans les écoles,
- Loisirs et cadre de vie,
- Solidarité et inclusion,
- Environnement et écologie,
- Egalité et vivre-ensemble.

Le travail des commissions débutera en janvier 2025. Chaque commission du CME se réunit 1 heure chaque semaine (hors vacances scolaires) afin de travailler sur les projets qu'ils définiront en fonction des thématiques retenues. Une formation citoyenne est également proposée aux enfants-élus.

Une nouvelle identité visuelle pour les conseils

Pour accompagner le nouveau mandat 2024-2026 du CME, le parcours citoyen, aussi composé du Conseil municipal des ados et du Conseil municipal des jeunes, fait peau neuve et se pare d'une nouvelle identité graphique.

Elle est repensée pour permettre une continuité visuelle entre les 3 conseils et sera présentée lors de l'installation officielle.

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/